

Consommation de substances chez les adolescents en foyer : quelle collaboration entre police et milieux éducatifs ?

Résumé/Abstract

Adolescents en situation de vulnérabilité : défi et enjeux

Accompagner des adolescents en situation de vulnérabilité représente un défi important pour de nombreux professionnels et posent des enjeux de collaboration. La consommation de psychotropes est un des signes possibles de l'expression d'une situation de vulnérabilité. En lien avec l'illégalité de certaines substances comme le cannabis, la police peut être sollicitée par les directions d'institutions. Cependant, les interventions policières dans les foyers pour jeunes peuvent être mal vécues aussi bien par les milieux éducatifs que par la police elle-même. Les deux logiques professionnelles peuvent entrer en contradiction et une meilleure gestion de l'interdisciplinarité semble souhaitable.

Dans cette optique, une vingtaine de professionnels issus des domaines de la santé, de l'éducation et de la police, ont réfléchi ensemble pour proposer des recommandations visant à favoriser la collaboration interdisciplinaire dans l'accompagnement des adolescents qui consomment des substances.

La démarche d'Intervention Précoce

La démarche d'Intervention Précoce (IP) a servi de socle conceptuel à la réflexion en permettant de développer une vision commune. Elle vise à repérer les situations de vulnérabilité pour intervenir en amont des problèmes, ceci à travers une relation de confiance. L'IP met en avant la nécessité d'une collaboration interdisciplinaire élaborée dans une logique non punitive et non exclusive.

Rôles et limites d'intervention de chaque profession

Pour favoriser une bonne collaboration, les rôles et les limites d'intervention de chaque profession ont été clarifiés. Ainsi les institutions sociales ont la responsabilité de définir l'ensemble du règlement interne et remplissent une mission éducative qui vise à soutenir la réinsertion familiale et/ou l'insertion sociale des jeunes. Le domaine de la santé, notamment les spécialistes du domaine des addictions, peut apporter un précieux soutien aux équipes éducatives, notamment à travers la mise en place de dispositifs spécialisés offrant un espace de dialogue aux jeunes afin d'aborder la question de leur consommation. Enfin, la police garantit la sécurité des personnes et le respect de la loi.

Objectifs communs au cœur de la collaboration

Au-delà de ces rôles distincts, les professionnels ont également mis en exergue trois objectifs communs visés en priorité dans l'accompagnement d'un jeune :

- L'insertion sociale et l'insertion professionnelle
- La promotion d'un environnement favorable à la santé, la prévention et le repérage des situations de vulnérabilité (démarche IP)
- Le respect de la légalité

La poursuite d'objectifs communs est au cœur de la collaboration et permet de partager ensemble la finalité de l'intervention. Enfin pour renforcer les rôles de chacun, il faut renforcer les compétences des professionnels des différents domaines, notamment en matière de repérage et d'orientation, et les professionnels doivent pouvoir se rencontrer, discuter en vue d'améliorer les représentations qu'ils ont les uns des autres.

Recommandations du groupe de travail pour améliorer la collaboration et la coordination entre police et milieux éducatifs

1. L'importance de la situation globale

La consommation de psychotropes est à considérer comme l'expression d'une situation de vulnérabilité. La démarche d'Intervention Précoce appelle à considérer la situation globale.

2. Le maintien collectif du cadre légal

Les interventions policières ne doivent pas être systématiques. Pour ce faire, tous les acteurs participent au maintien du cadre légal. Tous ont le devoir de communiquer, de promouvoir et de rappeler la loi. Prendre en charge et éduquer ne signifie pas faire fi de la loi.

3. Le cadre institutionnel

La définition et le maintien solidaire du cadre institutionnel est porté par tous les acteurs. L'institution doit avoir une politique en matière de consommation de cannabis et de deal et avoir une réflexion approfondie sur le cadre institutionnel.

4. La logique de non-exclusion

La logique de non-exclusion participe à renforcer le cadre et protège le jeune. La consommation ne devrait pas être un facteur d'exclusion mais l'objet d'une prise en charge spécifique dans l'institution et en partenariat avec d'autres acteurs de la santé (somatique et psychique), du social, des addictions et de la sécurité.

5. Dialogue interdisciplinaire

Les contacts entre institutions et police doivent être favorisés afin de définir les rôles de chaque partenaire. L'équipe éducative doit pouvoir entretenir un dialogue avec les professionnels de la police, les contacter pour échanger sans pour autant leur déléguer des tâches qui ne leur appartiennent pas.

6. Travail en réseau pluridisciplinaire

La réponse à la consommation doit être organisée en réseau et permettre de maintenir un dialogue avec le jeune. Collaboration et proximité des acteurs doit favoriser un travail en réseau pluridisciplinaire, tout en prenant garde à respecter l'anonymat du jeune et la protection des données.

7. Soutien de la direction institutionnelle

La direction de chaque institution soutient la mise en œuvre de l'Intervention Précoce et favorise un climat dans lequel les professionnels sont encouragés à faire remonter les informations auprès de leur hiérarchie, en vue d'inscrire cette logique dans la durée.